

ÉDITORIAL

Les quelques jours de canicule en juin et les annonces de sécheresse dans les médias ont mis à nouveau le problème de l'eau sur le devant de la scène. S'il n'a pas été promulgué à ce jour d'arrêté de restriction en Creuse, la situation reste préoccupante pour l'avenir : d'année en années, le débit de nos captages baisse, alors que la consommation ne fait que croître. Saint Dizier Leyrenne fait partie de ces rares communes qui assurent seules la gestion de l'eau (sauf quelques villages raccordés à des communes voisines). Cette indépendance nous permet de rester maîtres de nos choix, tout en proposant un prix au mètre cube particulièrement bas. Elle représente aussi une responsabilité face au double défi de la quantité et de la qualité. C'est pour tenter de satisfaire la pérennité de l'approvisionnement que nous avons entrepris une étude pour la réhabilitation des captages du Monteil, en vue de retrouver un débit suffisant. Ce n'est qu'après avoir ainsi assuré la production que nous pourrions envisager de revoir petit à petit le réseau de distribution. Malgré son âge, il tient bon dans l'ensemble ! Mais, d'une part, il y a souvent des fuites –qui accentuent le risque de pénurie– à repérer puis réparer, et d'autre part, il entraîne en bout de ligne pour certains abonnés une eau fréquemment troublée par des dépôts qui, s'ils n'altèrent pas la qualité bactériologique, ne rendent pas l'eau appétissante : ils imposent des purges régulières, et parfois la pose de filtres, qui doivent être entretenus et

renouvelés régulièrement, sous la responsabilité de l'utilisateur. Au delà de ces problèmes préoccupants, mais ponctuels, la qualité, malgré d'exceptionnelles alertes, a pu être maintenue jusqu'à présent sur le plan bactériologique sans traitement permanent.

Les contrôles effectués par les laboratoires d'analyse d'Ajain et de Limoges, s'il louent sa pureté chimique, pointent régulièrement le caractère acide de l'eau de Saint Dizier Leyrenne (il en va de même de toutes les eaux captées en Creuse). Il nous est régulièrement demandé de mettre en place un système d'alcalinisation, consistant à faire passer l'eau sur un lit de calcaire. Le problème est que l'eau perdrait ainsi toute sécurité bactériologique, et qu'il deviendrait alors indispensable de la traiter. C'est ce que font les compagnies distributrices : la javel a le double effet de stériliser l'eau qui rentre ainsi dans les normes, et de lui donner un goût qui dissuade l'utilisateur de la boire : le risque devient ainsi nul !

J'avoue quant à moi que j'aurais de la peine à me résoudre à ne plus voir couler de l'eau de source au robinet. Si les pressions pour réaliser de tels travaux devaient s'accroître, je m'engage à ne les entreprendre qu'après avoir consulté la population sur le sujet par un référendum municipal.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous !

Dans ce numéro :

Au Conseil Municipal	2,3 et 4
École, bibliothèque	5
Calendrier des associations	6
Journées du patrimoine	7
Section Bridge	8
Fête annuelle	10
infos	11
État civil	12

Sommaire :

- Subventions des associations
- Collecte des déchets ménagers
- Des changements à l'école
- Préparation de la fête annuelle
- Commémoration de la croix de la mine

AU CONSEIL MUNICIPAL

1. Demande de subvention au titre du FDAEC : Part : « Autres Équipements »

Travaux inscrits au programme 2005 et subventionnés au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).

Réfection de la VC 9 du Monteil	13 762,38 €
Réfection de la VC 30 de La Vilatte à Cornat	21 300,86 €
Prolongement de la VC 14 de La Valette	3 506,95 €
Pour un montant total de	38 570,19 €



Le financement est établi comme suit :

2. Part : « Equipement Rural »

Travaux inscrits au programme 2005 et subventionnés au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).

Aménagement du village du Montarichard	10 471,55 €
Aménagement de la sortie du chemin rural du village du Montarichard à Murat	4 616,28 €
Aménagement du village de Ville	1 872,66 €
Réfection partielle du chemin rural entre Chauverne Piollet et Forgeas	3 669,50 €
Aménagement du chemin rural du Petit Montabarot	19 144,58 €
Aménagement du village de La Valette	6 415,41 €
Réfection du chemin rural dans le village de La Valette.	371,00 €
Réfection du chemin rural de La Valette à la RD 912	5 904,50 €
Pour un montant total de	52 465,48 €

Le financement est établi comme suit :

Subvention du FDAEC	12 976,00 €
Autofinancement	39 489,48 €

3. Projet d'abrogation du Plan d'Occupation des Sols : Bilan de la concertation



La procédure d'abrogation du Plan d'Occupation des Sols a fait l'objet d'une concertation préalable avec les habitants.

Le rapport explicatif était consultable en mairie du 9 mai au 9 juin. Cinq observations ont été mentionnées dont une, au chapitre des nuisances,

précisant qu'il existe sur la commune au lieu-dit BELLEFAYE un ensemble de deux porcheries de 1 500 à 2 000 porcs. (nuisances olfactives).

Après avoir pris en considération les remarques formulées lors de la concertation et les réponses aux questions posées lors de la concertation qui n'entraînent pas la remise en cause du projet d'abrogation, le Conseil Municipal, après en avoir

délibéré, arrête le projet d'abrogation du Plan d'Occupation des Sols de la commune, au vu du dossier annexé, et précise que ce projet sera notifié à l'ensemble des personnes publiques associées.

Après désignation du commissaire enquêteur, une enquête publique aura lieu fin août.

SUBVENTIONS

ACCA st Dizier Leyrenne (chasse)	305 €
F.O.L. de la Creuse U.F.O.L.E.A.	45 €
G.V.A. Bourganeuf	90 €
JMF du Limousin	500 €
Leyrenne Athletic Club	1 500 €
Société de Pêche	305 €
Les Fils d'Argent	765 €
Tennis Club de la Leyrenne	765 €
Thuret Voyage	550 €
Comité des fêtes	2 400 €
CATAM de St Dizier	100 €
FNACA	50 €
Le "Souvenir Français"	50 €
ASS St Dizier Leyrenne (foot)	2 250 €
Amicale des sapeurs pompiers	50 €
Les Amis de l'Ecole Laïque (A.E.L.)	765 €
Leyrenne Patrimoine	765 €
A.D.P.E.P. (Pupilles)	45 €
Collège Jean Picart le Doux	190 €
U.S.E.P.	130 €
C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) <i>Classe de découverte (CCAS) 1 373 €</i>	3 500 €
S.P.A. fourrière	1 350 €
Resto du cœur	200 €
Aide à la formation des Jeunes Pompiers	50 €

Demande de participation financière aux communes de JANAILLAT, d'AZAT CHÂTENET, d'AUGERES à la scolarisation des enfants scolarisés à l'école de ST DIZIER LEYRENNE

- Vu l'article 212-8 du code de l'éducation instituant un mécanisme de répartition des charges de fonctionnement des écoles accueillant des enfants issus de plusieurs communes,

- Vu l'ensemble des dépenses de l'école de St DIZIER LEYRENNE qui s'élèvent à 92 484 € (dépenses de personnel, d'entretien, de transport, d'activités, de fournitures scolaires) **sans compter** : les travaux de réfection de la cour de

l'école : 11 452 € et l'informatique : 483 €.

- Étant donné que 104 élèves fréquentent l'école de St DIZIER LEYRENNE le coût moyen d'un élève est de 889.26 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander aux communes de JANAILLAT, d'AZAT CHÂTENET et d'AUGERES une participation financière aux charges afférentes à la scolarisation de 200 € par enfant.

JANAILLAT : 11 enfants, soit pour cette année la somme de 2 200 €

AZAT CHÂTENET : 1 enfant, soit pour cette année la somme de 200 €

AUGERES : 4 enfants, soit pour cette année la somme de 800 €.



COLLECTE DES DECHETS MENAGERS Commune de ST DIZIER LEYRENNE

SIVOM : Place du Mail - B.P. 36 - 23400 BOURGANEUF Tel : 05 55 64 11 00 Fax : 05 55 64 15 74

Au cours de la période estivale, qui s'étend du 04 juillet au 26 août inclus, les jours de ramassage des ordures ménagères sont modifiés comme indiqué ci-après :

Chaque mardi : Le Bourg, Sagnat Foret

Chaque vendredi : Commune entière, sauf Sagnat Foret

A compter du 29 Août, les tournées de collecte reprendront les fréquences de passages normales.

Il est rappelé aux usagers que seules sont collectées, au cours des tournées de ramassage, les ordures ménagères. Celles-ci doivent être stockées dans les conteneurs prévus à cet effet, ou dans des poubelles normalisées de 75 litres.

Il est strictement interdit de vider des déchets ménagers en vrac dans les conteneurs.

Ils doivent être emballés dans des sacs plastique solidement noués. Il s'agit là de règles élémentaires d'hygiène, de respect des voisins et des agents affectés à la collecte.

Les ordures doivent être déposées avant 5 heures dans les conteneurs, ou, à défaut, en bordure du domaine public.

Les branches, déchets de jardin, gravats, ferrailles, batteries ne doivent absolument pas être mis dans les conteneurs. Ces objets encombrants peuvent être déposés à la déchetterie située à Masbaraud Mérignat, ouverte depuis le 12 mai 2003, qui accueille gratuitement les particuliers.

RAPPEL :... Il est strictement interdit de vider des déchets ménagers

Par ailleurs, des équipements de collecte et de tri sélectif du verre, des papiers et des emballages sont installés sur chaque commune du territoire d'intervention du SIVOM. Ces Eco-Points ne sont pas une mini déchetterie. Le dépôt de déchets au pied des conteneurs est strictement interdit et passible d'amende.

Chacun doit faire le maximum pour utiliser les équipements en place afin de limiter les coûts de traitement des déchets.

Le respect de l'environnement est aujourd'hui un devoir, mais il a aussi un coût. La valorisation des déchets est coûteuse, ce qui explique la hausse des contributions financières, mais c'est la seule alternative à une planète propre. Trier contribue à freiner la hausse des coûts d'élimination des déchets. Ne pas trier est au contraire la porte ouverte à une augmentation encore plus sensible du prix à payer pour des déchets finalement produits par nous seuls...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter **Alloletri au 05.55.64.11.00**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LIRE EN FÊTE

**14, 15 et 16
octobre**

Macarons, langues de chats, madeleines, sablés, croquets, tuiles, rochers.... tous ces petits plaisirs qu'on grignote du bout des doigts vous donnent rendez-vous les 14, 15 et 16 octobre, pour notre concours de lecture gourmande !

- ❶ Visitez l'exposition de livres de cuisine le vendredi et le samedi
- ❷ Faites votre choix, empruntez un ouvrage
- ❸ Rapportez- nous, le dimanche à 14 h, les petits gâteaux secs que vous aurez

À vos fourneaux !

Venez participer à notre grand concours de cuisine

LECTURE GOURMANDE

réussis en suivant scrupuleusement une recette de ce livre.

⇒ À 15 h un jury, composé de gens gourmands, récompensera les vainqueurs catégorie adultes et enfants.

Un goûter clôturera cet après-midi, permettant à tous de déguster vos friandises.

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera fermée les vendredis du 15 juillet au 26 août inclus



Effectifs provisoires pour l'année 2005-2006

Isabelle PALOMERA	Petite section	14 élèves
Florence SCOT	M. et G. section	25 élèves
Pascale GUILLAUMOT	C. P. C.E.1	19 élèves
Alain BOURDEAU	C.E.1, C.E.2	25 élèves
Cédric GOURJAULT	C.M.1, C.M.2	22 élèves

Laurence MONTFERRAND assistante d'éducation
Le lundi matin, mardi après-midi et le jeudi

Josiane GOUDARD (ATSEM)

Personnel Sandrine PIRES D'ARAUJO (garderie)

communal Évelyne PATEYRON (entretien des locaux)

Renée LEVEAU (cantine)

CHANGEMENT DE DIRECTION

Après 16 ans dans l'école, Michel Laroche a souhaité changer de poste.

Il va à Bourganeuf coordonner les actions de la zone d'éducation prioritaire et c'est Florence Scot qui lui succède au niveau de la direction.

Une surprise l'attendait à l'issue de la fête de l'école, sous la forme d'une importante délégation d'anciens élèves de ces 16 années.

Remise de cadeaux, remerciements ... l'émotion était au rendez-vous et le traditionnel pot de l'amitié se prolongea fort tard.

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 24 juillet	Commémoration des massacres de Murat et de la Croix de la mine	Salle de la Mairie
Dimanche 24 juillet	<i>AEL</i> : Rallye touristique Découverte de « châteaux en Creuse »	9 h : Départ de la place
Samedi 30 juillet	<i>Pêche</i> : Concours de pétanque	Stade
Samedi 6 et dimanche 7 août	<i>Comité des fêtes</i> : Fête de St Dizier Brocante, fête foraine, défilé automobile sur le thème du cinéma, élection mini miss etc.	Place Plan d'eau
Vendredi 2 septembre	Réunion de préparation pour le Téléthon de St Dizier	Salle de la Mairie
Dimanche 11 septembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
17 et 18 septembre	Journées du patrimoine	église
Dimanche 18 septembre	<i>LAC</i> : Tour de la Commune	Salle des fêtes
Samedi 8 octobre	<i>Foot</i> : repas	Salle des fêtes
Dimanche 16 octobre	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
15 et 16 Octobre	LIRE EN FÊTE	Salle de la Mairie Bibliothèque
Samedi 22 octobre	Lancement départemental du Téléthon	Salle des fêtes
Dimanche 30 octobre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 29 octobre	<i>AEL</i> : Jus de pomme	école
Samedi 5 novembre	<i>Comité des Fêtes</i> : Halloween	Salle des fêtes



Pour préparer le Téléthon **2005** une réunion est organisée le Vendredi 2 septembre à 20 h 30

salle de la mairie



L'AAPPMA JANAILLAT - LA LEYRENNE

Dimanche 26 juin a eu lieu le concours de pêche trophée « Gilles CHAMBRAUD », comme chaque année au plan d'eau de St Dizier Leyrenne. De nombreux pêcheurs se sont présentés dès 7 heures du matin.

Une cinquantaine d'inscrits, femmes, hommes, enfants compris.

Le concours a débuté à 9 heures sous la chaleur et a fini à 11 heures.

samedi 30 juillet 2005

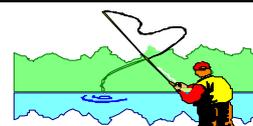
Concours de Pétanque

En doublette - GRATUIT

Stade municipal à partir de 14 h 30

(Coupe principale, 1ère et 2ème complémentaires, 1ère équipe féminine, 1ère équipe enfant)

Résultats : catégorie FEMME			Résultats : catégorie ENFANT		
1er	CRECHET Evelyne	4 poissons 240 gr	1er	DA SILVA Romain	1 poisson 600 gr
2ème	MONTEL Marie-Claude	2 poissons 140 gr	2ème	GENIAUX Damien	8 poissons 320 gr
3ème	BRAULT Gaëlle	1 poisson 95 gr	3ème	DA SILVA Sarah	1 poisson 90 gr
Résultats : catégorie Homme			4ème	DESGRANGES Aurélien	1 poisson 20 gr
1er	PEINTURIER Camille	6 poissons 8,8 kg	5ème	FRANCZAK	1 poisson 15 gr
2ème	CHEVREUX Jérôme	14 poissons 3,2 kg	En début d'après-midi a eu lieu dans la convivialité un 2ème concours organisé par « CSD 23 » qui a réuni une trentaine de pêcheurs sous la canicule.		
3ème	CONDORET	3 poissons 2,82 kg			
4ème	FREDILLON	1 poisson 2,1 kg			
5ème	GRANDJEAN	4 poissons 1,99 kg			
6ème	BOUCHOUILLE	6 poissons 1,93 kg	Au cours de cette belle journée beaucoup de poissons ont été pris !		



JOURNEES DU PATRIMOINE

17 et 18 SEPTEMBRE 2005

Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

EXPOSITION à l'EGLISE

Les travaux, les registres, la commune en 1905 etc.

Samedi 17 septembre à 20 heures 30

Soirée lecture des registre paroissiaux, des délibérations et pétitions concernant le fait religieux et la commune.

Venez nombreux !

Le bénéfice de cette animation sera reversé à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église



A.E.L. CLUB DE BRIDGE

En cette journée du 26 mai, les joueurs de bridge de la région s'étaient donné rendez-vous à l'occasion de notre tournoi annuel.

Pas moins de 20 joueurs se disputèrent, dans une ambiance très amicale, le premier prix ainsi que divers lots offerts par les commerçants de St Dizier et de la région, que nous remercions pour leur générosité et tout particulièrement Mme Yolande PELEGE.

En attendant les résultats un goûter (préparé par les dames du club) et le verre de l'amitié nous permirent de faire plus ample connaissance et tous promirent de se retrouver l'an prochain pour un nouveau tournoi.



1er Mme et M. AUGOUIN
(Limoges)

2ème Mme et M. SANTOIRE
(Guéret)

3ème Mme et M. CINTELLI

Le 1er prix, ce magnifique tapis de bridge, est l'œuvre complète (dessin, maquette et réalisation) des dames de l'atelier de Patchwork de St Dizier Leyrenne.

Merci mesdames et encore bravo.

Pour tout renseignement sur le bridge s'adresser à M. Jean LAROCHE
au 05 55 64 40 95



Malgré cette joyeuse journée, lors de nos réunions du jeudi une chaise restera toujours vide. Roger nous ne t'oublierons pas.

(Membre fondateur de la section bridge, M. Roger LEBECQ est décédé le 18 mai 2005)

A.E.L. : RALLYE DIMANCHE 24 JUILLET 2005

Partez à la découverte de « **Châteaux en CREUSE** »

Promenade automobile touristique à énigmes organisée par l'A.E.L.



Départ

9 h

place

de

l'église

Frais d'engagement par voiture : 5 €

(+ repas du soir obligatoire, prévoir le pique-nique de midi)

Le soir buffet campagnard à l'école : 10 € par personne

Repas enfants de 6 à 12 ans : 5 €

Repas enfants de moins de 6 ans : gratuit

Renseignements et Inscriptions

 **05 55 64 35 14 ou 05 55 64 40 24**

à la mairie 05 55 64 40 30



- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -

Pharmacie de St Dizier Leyrenne



Horaires d'ouverture	
Lundi	14 h - 19 h
Du mardi au vendredi	9 h - 12 h 14 h - 19 h
Samedi	9 h - 12 h 30

A NOTER : La pharmacie sera fermée les samedis 15 octobre et 12 novembre.

Gardes de nuit et de week-end

Samedi 16 et dimanche 17 juillet
 Du lundi 25 au vendredi 29 juillet
 Samedi 27 août au vendredi 2 septembre
 Samedi 10 au dimanche 11 septembre
 Du lundi 17 au vendredi 23 octobre
 Du lundi 14 au vendredi 18 novembre
 Du lundi 12 au vendredi 16 décembre

La pharmacie GEISSEL vous informe

- qu'elle organise une collecte de lunettes usagées correctrices ou non, ainsi que de verres correcteurs.
- qu'elle met à votre disposition une borne de mise à jour des cartes vitales



OUVERT
Mercredi - Jeudi
Vendredi - Samedi

10 H à 12 H
15 H à 19 H

Tél. 05 55 64 81 73

TROC'BOUTIC
Dépôt-Vente

Vêtements - accessoires
(hommes - femmes - enfants)
Chaussures - sacs à main

Saint-Dizier Leyrenne
10, rue du Relais

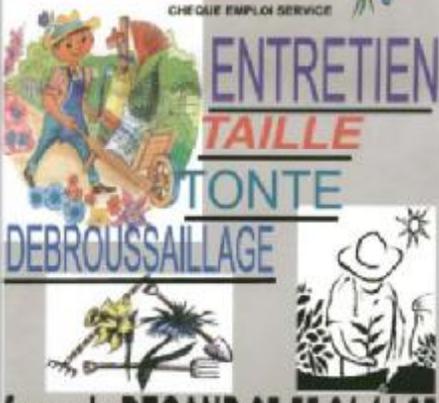
KIMOT 329 675 200 00044 I.P.N.S.

Petites annonces

JARDINIER

CHEQUE EMPLOI SERVICE

ENTRETIEN
TAILLE
TONTE
DEBROUSSAILLAGE



françois DEGAND 05.55.64.44.65

« CESAM OUVRE-TOI »

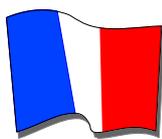
Magasin au 27 rue de l'Anclous St DIZIER LEYRENNE

Jean-Armel CHEBLI, vous ouvre ses portes sur l'Art arabe et andalou

Et ses spécialités : couscous, Pastilla, Tajines, Pâtisseries orientales

Sur place ou à emporter (commande au 06 61 55 13 47 ou 05 55 64 82 53)

COMMEMORATION DE LA CROIX DE LA MINE ET DE MURAT



Chaque année, depuis la Libération, la Commune de SAINT DIZIER LEYRENNE reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'École de la Garde pour célébrer les souvenirs du massacre de maquisards à la Croix de la Mine le 19 juillet 1944 et de celui d'élèves de l'École de la Garde et de maquisards au village de Murat le 20 juillet 1944.

La cérémonie de commémoration aura lieu le **dimanche 24 juillet**

**Le rassemblement se fera à la Mairie de Saint Dizier Leyrenne
à partir de 10 heures.**

**La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30
et celle de Murat à 11 H 30 environ.**

État civil

Décès

Monsieur Raymond VELLEINE (84 ans)

Monsieur Roger, François, Victorien LEBECQ (77 ans)

Monsieur Pierre, Marie LACHERADE (75 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Naissances

Lola LABERTHE née le 5 mars 2005

Benjamin, Vincent GODBY né le 1er mai 2005

Lora, Nathalie TAGUEMOUNT née le 9 mai 2005

Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux au bébé.

Pensée...

*Les femmes et les chattes font ce qu'elles veulent,
les hommes et les chiens devraient se faire à cette idée...*

Robert HEINLEIN

St Dizier Infos
Le bulletin d'information de la commune de Saint Dizier Leyrenne

Mairie de Saint Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23400 ST DIZIER LEYRENNE

Téléphone : 05 55 64 40 30
Télécopie : 05 55 64 46 87
Messagerie : mairiesdl@wanadoo.fr

